

Le maire a présenté sa démission à la sous-préfète



Alain Frisoni, sur le point d'écourter la durée de son mandat. Christine Tellier

Quatre ans après sa prise de fonction, le maire de Saint-Béat a présenté sa démission à la sous-préfète de Saint-Gaudens, Marie-Paule Demiguel. «Pour des raisons personnelles et de santé», avance-t-il, le premier magistrat souhaite se retirer. Démission que la sous-préfecture lui a demandé de reporter à début janvier, ceci afin d'éviter de compléter le conseil municipal par l'élection de deux nouveaux conseillers avant de procéder à l'élection d'un nouveau maire. Le plus judicieux étant en effet d'attendre la fusion de Saint-Béat/Lez, commune nouvelle pour laquelle un maire devra être élu par l'ensemble des conseillers à la tête de cette nouvelle entité. «Quand on connaît les contraintes qu'impliquent des élections, mieux vaut patienter jusque-là», concède le maire, déjà suffisamment reconnaissant envers ses secrétaires qu'il considère comme «le disque dur de la mairie», toujours aux premières loges dans la lourdeur des tâches administratives qui incombent à une commune comme celle de Saint-Béat. Il n'y aura donc pas d'élections partielles.

Ancien mineur de fer en Lorraine pendant 22 ans, puis responsable de carrière à Saint-Béat environ le même temps, Alain Frisoni ressent le besoin de tourner une page, prendre du repos et se consacrer davantage à sa famille qui vit à 1 200 km du Comminges. «Oui, je suis fatigué. Ma décision est prise non sans pincement. Je quitte la mairie mais n'abandonne pas la vie communale. Je reste un citoyen de Saint-Béat qui aspire à une vie plus sereine», confie le maire, lequel avoue sortir riche de cette expérience qu'il ne mènera pourtant pas jusqu'à son terme. «On n'imagine pas la charge de travail d'un élu qui n'a pas forcément les solutions et l'autorité pour traiter les dossiers. Entre vouloir et pouvoir, il y a un fossé, quand on sait que les financements restent le nerf de la guerre.

Il faut se battre sans cesse, malgré les soutiens des institutionnels», fait-il savoir. À la tête de Saint-Béat, commune compliquée de par les contraintes liées aux risques naturels et ce qu'elles engendrent, Alain Frisoni cite l'exemple des inondations, les chutes de blocs sur la RD44 et le cimetière, la déviation... Au trois quarts de son mandat, le maire démissionnaire aura travaillé avec son équipe dans la continuité de l'ancienne municipalité, venant finaliser plusieurs dossiers déjà engagés : médiathèque, salle des associations, travaux à l'école et à la perception, relocalisation du camping municipal...